



Frelon asiatique : piégeage de printemps ou non ? L'UNAF fait le point.

Le frelon asiatique est apparu en France en 2005 et depuis lors, il exerce une forte pression sur les ruchers, occasionnant des préjudices importants pour les apiculteurs situés en zones colonisées. Ces derniers jours, deux associations environnementales¹ ont communiqué pour proscrire le piégeage du frelon asiatique, en ce qu'il détruirait trop de pollinisateurs et serait inefficace. Bien entendu, l'Union Nationale de l'Apiculture Française a elle aussi le souci de la protection des pollinisateurs. Pour autant et du fait de son expérience de terrain, elle ne partage pas l'analyse de ces organisations : réalisé au bon moment et dans des lieux choisis, le piégeage de printemps est un moyen de lutte efficace, qui permet de prévenir les dégâts du frelon asiatique sur la faune locale et les abeilles.

Inefficacité du piégeage ? Au contraire, un moyen de lutte incontournable.

Plusieurs expériences locales ont montré une diminution considérable du nombre de nids grâce au piégeage de printemps. A Trélissac, en Dordogne, où ce piégeage a été coordonné sur 3 ans par la ville, le nombre de nids a été significativement réduit². Dans le Morbihan, où le piégeage de printemps est organisé au niveau départemental, le nombre de nids de frelons a significativement diminué là où le piégeage a été bien mené, la commune la plus colonisée demeurant celle qui ne piège quasiment pas (Lorient). Aujourd'hui, pour l'UNAF, le piégeage des fondatrices est un moyen de lutte incontournable et, combiné à la destruction précoce des nids ainsi qu'à la protection individuelle des ruchers, il permet à l'apiculteur de limiter les dégâts du frelon sur les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

Mise en danger des pollinisateurs ? Quid des impacts du frelon sur la diversité locale ?

Sur la non-sélectivité des pièges, les apiculteurs sont les premiers à regretter qu'aucun piège sélectif n'ait été trouvé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) malgré les financements alloués ! Mais la question de l'impact sur l'entomofaune doit être posée de manière différente. En effet, le frelon asiatique ne s'attaque pas qu'aux abeilles mellifères et il chasse de nombreuses espèces d'insectes : abeilles sauvages, mouches, papillons, coccinelles, chenilles, guêpes, etc. Piéger les reines fondatrices pour éviter le développement d'un nid hébergeant plusieurs milliers d'individus permet donc de limiter les dégâts qu'occasionnerait sur la biodiversité le développement d'un de ces nids.

La recherche publique partagée sur le piégeage de printemps

Les organismes de recherche ne semblent pas tous se ranger derrière les thèses du MNHN sur le piégeage de printemps. A titre d'exemple, un projet de recherche coordonné par l'INRA et le CNRS³ fait la promotion du piégeage de printemps en mettant en avant son efficacité et les impacts du frelon sur la biodiversité locale.

L'UNAF souhaite discuter de ces points de divergences avec France Nature Environnement et l'OPIE.

¹ Communiqué de presse de l'OPIE et de FNE du 28 mars 2017 « [Frelon Asiatique : le piégeage tue trop de pollinisateurs !](#) »

² De 40 nids en moyenne sur les années précédentes à entre 3 et 5 nids les années de piégeage de printemps.

³ <https://docs.google.com/viewer?a=v&pid=sites&srcid=ZGVmYXVsdGRvbWVpbnxldXJvZnJlbG9ufGd4OmE1M2NiNjU5NjM2MiM4M>